

Formation : Fondamentaux en droit du travail

Objectifs de la formation :

Mieux connaître et renforcer ses connaissances en droit du travail et les principes réglementaires des entreprises en France.

Démarche pédagogique :

La formation « Fondamentaux en droit du travail » comprend tout ce qu'il faut savoir sur la réglementation en vigueur en matière de droit social en France.

Modalités pédagogiques :

Présentation expositive à partir d'un support PowerPoint et interrogative, participative en fonction des acquis.

Supports numériques transmis aux participants sur clé USB ou par mail.

Modalités d'évaluation :

Évaluation de positionnement et évaluation des connaissances acquises en fin de formation sous forme de QCM et/ou d'exercice.

Points forts :

- Des intervenants, professionnels en activité, choisis spécifiquement au regard de leur expertise professionnelle en droit du travail et de leurs qualités pédagogiques.
- Des cas pratiques étayés d'exemples concrets.

Démarche qualité :

Dans le cadre de notre démarche qualité, nos formations font l'objet d'une évaluation détaillée des participants qui reçoivent un questionnaire par mail le lendemain de leur formation



Des solutions adaptées à votre situation et à vos objectifs



Action Consult

Tel : 06.62.48.70.73

Mail :
actionconsult@laposte.net

Site Web :
www.actionconsult.fr

Pour qui ?

Membres élus du CSE et/ou président, membres de la commission économique du CSE, service RH de l'entreprise et toute personne désireuse d'approfondir ses connaissances en droit du travail

Pré requis

Aucun

Nbre de participants

De 3 à 10 participants

Lieu de formation

Inter à Nîmes ou Intra entreprise (dans votre entreprise)

Durée

1 jour (7 heures)

Dates

A définir

Tarifs

Prix INTER : 360 €HT
Prix INTRA : Nous contacter

Fondamentaux en droit du travail

Contenu / Programme de formation :

1 - Les fondamentaux

- Les sources du droit social :
- Les deux chambres :
 - Sénat et Assemblée nationale (leurs rôles)
- Du projet à la loi :
 - Les étapes de promulgation
 - Les décrets d'application
 - Le 49/3 quand, comment et pourquoi ?

2 - La hiérarchie des normes :

- La convention collective
- Les branches professionnelles
- Les accords d'entreprise

3 - Les évolutions :

- Les possibles changements au vu des nouvelles lois.

4 - Les obligations légales en entreprises :

- Le règlement intérieur
- L'affichage obligatoire
- La tenue des registres

5 - Les obligations de l'employeur en matière :

- D'embauche
- De licenciement
- De sanction
- D'information
- De formation



Tel : 06.62.48.70.73

Mail : actionconsult@laposte.net

Site Web : www.actionconsult.fr